

## Élections professionnelles 2011 L'INPH et la CPH font listes communes

14.09.11 - 16:59 - HOSPIMEDIA | **Après avoir fait cause commune sur plusieurs dossiers concernant les praticiens hospitaliers, l'INPH et la CPH proposent une plate-forme unique de candidatures aux prochaines élections professionnelles.**

Pour la première fois, la Confédération des praticiens des hôpitaux (CPH) et l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) constituent des listes communes aux prochaines élections professionnelles des commissions statutaires et disciplinaires des praticiens hospitaliers qui se dérouleront du 28 novembre au 19 décembre. L'annonce a été officiellement faite à la presse ce mercredi par Rachel Bocher et Pierre Faraggi, respectivement présidente de l'INPH et président de la CPH. Pour eux, il s'agit d'une nouvelle étape dans un rapprochement inévitable des deux intersyndicales. Mais pour l'heure, chacune conserve son entité tout en présentant la même plate-forme électorale. Il y a un an, la Coordination médicale hospitalière (CMH) et le Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics (SNAM-HP) passaient le pas en s'unissant via la création d'une nouvelle structure partagée et commune, Convergences HP (lire [notre article du 16/09/2010 \(http://abonnes.hospimedia.fr/breves/la\\_cmh\\_et\\_le\\_snam\\_hp\\_s\\_unissent\\_au\\_sein\\_de\\_convergences\\_hp\)](http://abonnes.hospimedia.fr/breves/la_cmh_et_le_snam_hp_s_unissent_au_sein_de_convergences_hp)). Ici, pas encore de structure mais des listes communes en cours d'élaboration qui seront déposées pour le 18 octobre. Parmi les sept spécialités en lice, les coalitions INPH-CPH des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens et des biologistes sont d'ores et déjà prêtes, a signalé Pierre Faraggi.

### L'union fait la force

Pour expliquer la constitution de cette union, les deux présidents ont notamment insisté sur la dégradation du dialogue social avec le gouvernement et, en particulier, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, et la volonté de peser davantage sur les débats. Les deux organisations syndicales avaient remporté séparément plus de 75% des suffrages aux dernières élections professionnelles des PH et espèrent bien confirmer ce chiffre. Côté programme, de nombreuses incertitudes pour l'avenir des praticiens du secteur public inquiètent l'INPH et la CPH. Et de citer l'indépendance professionnelle, l'évolution des carrières professionnelles dans le développement professionnel continu, la révision du rôle des Commissions médicales d'établissement (CME), la pénibilité, la permanence des soins... des problématiques qui se retrouvent dans les [revendications de leur plate-forme \(http://www.inph.org/images/stories/partie\\_elections\\_prof\\_diapo\\_ag.pdf\)](http://www.inph.org/images/stories/partie_elections_prof_diapo_ag.pdf).

## Malaise récurrent

Rachel Bocher et Pierre Faraggi ont insisté sur le profond malaise du secteur hospitalier. À la veille d'une autre élection, la présidentielle, ils déplorent le blocage gouvernemental de certains dossiers importants et souhaitent que les problématiques de l'hôpital public pèsent dans la campagne mais ils semblent avoir de sérieux doutes. Ainsi, l'avant projet de loi devant réviser le rôle des CME, promis cet été pour septembre par Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, est-il toujours attendu (lire [notre brève du 24/06/2011 \(http://abonnes.hospimedia.fr/breves/xavier\\_bertrand\\_promet\\_une\\_refonte\\_du\\_decret\\_cme\)](http://abonnes.hospimedia.fr/breves/xavier_bertrand_promet_une_refonte_du_decret_cme)), tout comme le rapport de Danielle Toupillier, directrice générale du Centre national de gestion (CNG), concernant l'exercice médical à l'hôpital, annoncé lui aussi depuis plusieurs mois et qui reste invisible. La question des Comptes épargne temps (CET) arrivant à échéance l'année prochaine est toujours vivace et les chiffres promis à ce sujet par la DGOS également en suspens, a indiqué Rachel Bocher (lire [notre article du 22/02/2011 \(http://abonnes.hospimedia.fr/articles/un\\_blocage\\_recurrent\)](http://abonnes.hospimedia.fr/articles/un_blocage_recurrent)). Finalement, l'union des deux intersyndicales se présente comme une réponse aux incertitudes mais aussi aux divisions, oppositions comme celles de la médecine de ville et de la médecine hospitalière ou encore celles du secteur public face au secteur privé. La campagne électorale de l'INPH-CPH est lancée.

Lydie Watremetz

### **Tous droits réservés 2001/2011 - HOSPIMEDIA**

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique conditions d'utilisation.